



# Avis important

## Aménagement de voies cyclables et mise à sens unique vers l'est de la rue Saint-Zotique, entre De Lorimier et Christophe-Colomb

Depuis 2019, dans le cadre de sa Vision vélo, l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie réaménage son territoire et met de l'avant de nombreuses mesures pour rendre son réseau cyclable sécuritaire, convivial et performant. L'objectif : faciliter vos déplacements actifs au quotidien et permettre une meilleure cohabitation entre tous les usagers de la route.

Amorcés à l'automne dernier, puis reportés en raison de la situation sanitaire et de la présence de chantiers majeurs dans le secteur, **la mise à sens unique vers l'est et les travaux d'aménagement de voies cyclables sur la rue Saint-Zotique auront lieu prochainement, entre De Lorimier et Christophe-Colomb**. Un projet d'embellissement est par ailleurs prévu, durant l'été, à l'ouest de l'avenue Christophe-Colomb.

Ainsi, plusieurs interventions seront bientôt réalisées sur la rue Saint-Zotique, à raison de quelques jours de travaux à la fois.

### Nature des travaux à venir

- Réfection de sections de la chaussée (mai-juin)
- Installation des avis de sens unique (fin juin)
- Effaçage du marquage existant (juillet)
- Installation de la signalisation et mise à sens unique (fin juillet)
- Marquage au sol (fin juillet)
- Installation des bollards de protection (fin juillet-août)

### Durée et horaire des travaux

- Plusieurs interventions réalisées entre les mois de mai et août 2021
- Entre 7 h et 18 h, du lundi au samedi
- Possibilité de travaux le soir et les fins de semaine

### Impacts pendant les travaux

- **Circulation et stationnement** : la circulation et le stationnement seront restreints lors des travaux. Pour la sécurité de tous, merci de respecter la signalisation mise en place.
- **Accès** : l'accès aux résidences et commerces sera maintenu en tout temps.
- **Collectes** : les collectes s'effectueront aux heures et aux jours habituels.

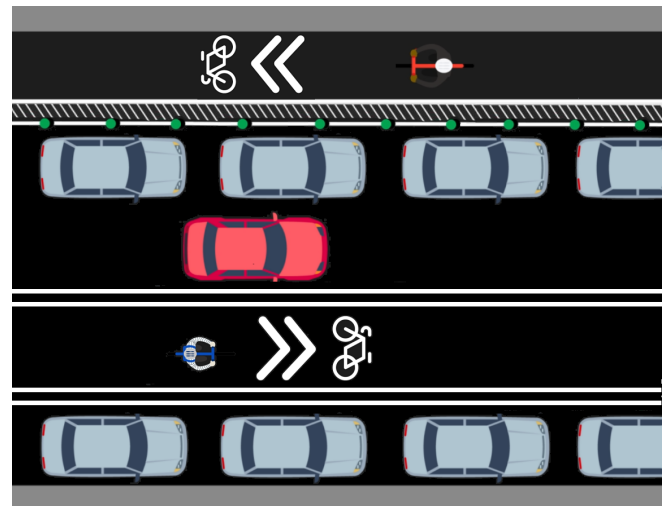


# Avis important

## Aperçu des aménagements cyclables à venir sur la rue Saint-Zotique

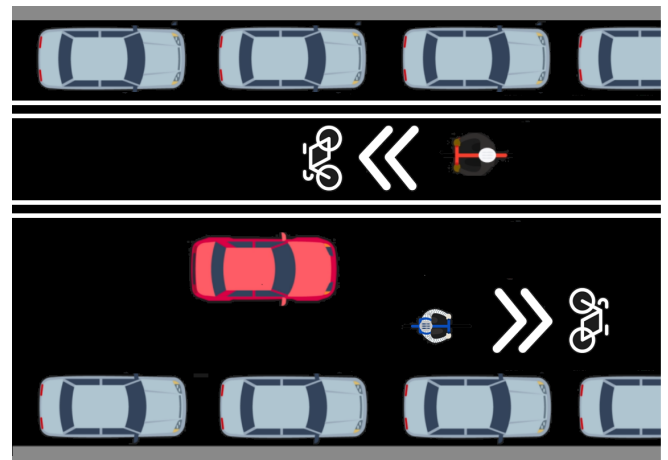
### Entre De Lorimier et de la Roche

- Mise à sens unique vers l'est
- Aménagement d'une bande cyclable vers l'est
- Aménagement d'une piste cyclable unidirectionnelle vers l'ouest
- Zone de dégagement entre les voies cyclables et les voitures
- Déplacement de la voie de stationnement nord entre la piste cyclable et la rue
- Bollards de protection côté nord
- Marquage sur la chaussée
- Retrait ponctuel d'espaces de stationnement pour sécuriser les intersections et l'accès aux ruelles



### Entre de la Roche et Christophe-Colomb

- Mise à sens unique vers l'est
- Chaussée désignée vers l'est
- Aménagement d'une bande cyclable vers l'ouest
- Zone de dégagement entre la bande cyclable et les voitures
- Marquage sur la chaussée
- Retrait ponctuel d'espaces de stationnement pour sécuriser les intersections et l'accès aux ruelles



Soyez assurés que nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour minimiser les impacts de ces travaux, au terme desquels, vous bénéficierez d'un milieu de vie favorisant les déplacements actifs et la sécurité de tous.

**Renseignements : 311**  
[montreal.ca/articles/vision-velo](https://montreal.ca/articles/vision-velo)